



## INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE POUR LA RENTREE 2025 - 2026

**(ATTENTION les enfants nés en janvier-février-mars 2023 -  
rentrée en 2026/2027)**

Les inscriptions des nouveaux élèves (nés en 2020, 2021 et 2022) + (préinscriptions des enfants nés en Janvier-Février-Mars 2023 valable pour 2026-2027) se font d'abord à la mairie, **du 6 janvier au 15 février 2025**, puis à l'école maternelle.

1- **Se rendre à la mairie**, muni des documents suivants :

- ⇒ Le livret de famille
- ⇒ Le carnet de santé de l'enfant
- ⇒ Un justificatif de domicile
- ⇒ Pour les enfants qui ont déjà été scolarisés : un certificat de radiation de l'école d'origine

2- **Mr SOUBIS**, directeur de l'école, vous contactera par téléphone (début avril) pour l'inscription définitive de votre enfant. Appeler l'école au 01 64 95 10 55 les, lundis en dehors des horaires de classe (avant 8h20, entre 12h et 13 h ou entre 16h30 et 17h).